

MANOEUVRE

REMPLACEMENT RÉGULIER TEMPS COMPLET

PERSONNEL DE SOUTIEN

No concours :	S-2018-2019-13
Titre :	Manœuvre
Service :	Entretien ménager
Statut :	Remplacement régulier temps complet
Personne remplacée :	Lucie Caron
Horaire de travail :	Du lundi au jeudi de 18 h à 02 h Vendredi de 15 h à 21 h 45
Entrée en fonction :	Dès que possible
Supérieur immédiat :	Rino Leblanc Régisseur général

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à accomplir des travaux d'entretien ménager, physique et préventif de même que des travaux de réparation mineure. Il comporte également le transport de marchandises, de mobilier et d'autre matériel.

QUALIFICATIONS REQUISES

Aucune qualification spécifique n'est requise.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

La personne de cette classe d'emploi effectue des travaux visant à assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement. Elle balaie, passe l'aspirateur, lave, nettoie et cire, selon le cas, les tapis, les murs, les plafonds, les planchers, le mobilier et les grillages de ventilation de divers locaux, y compris des salles de toilette et de rangement d'équipements sportifs. Aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur, elle ramasse et jette les rebuts et lave les vitres; à l'extérieur, elle tond le gazon, épand les engrais, ramasse et jette les feuilles mortes, vide les poubelles et enlève la neige des toitures, entrées, trottoirs et aires de jeux.

Elle remplace les ampoules, tubes fluorescents et fusibles, enlève, pose et range les doubles fenêtres; l'hiver, elle accomplit les travaux d'épandage nécessaires à assurer la sécurité des lieux de circulation extérieure.

Elle effectue tout genre de travaux de réparation mineure. Elle voit à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.

Au besoin, elle effectue des travaux d'entretien des piscines et des installations adjacentes, tels que le nettoyage complet de la piscine, l'entretien des filtres, des carrelages, des parois, des grilles, des écumeurs, des tamis et des autres équipements. Elle vérifie régulièrement les tremplins, soumet l'eau aux essais du pH et du chlore résiduel libre et ajoute les produits appropriés pour obtenir la qualité d'eau requise.

À l'occasion, elle peut seconder la personne ouvrière qualifiée en manipulant les matériaux et objets lourds, en tenant des pièces dans une position déterminée, en nettoyant et fournissant les outils.

Elle dresse et démonte des échafaudages, déplace du mobilier, dresse et démonte des abris d'hiver, transporte et entrepose des marchandises et des matériaux et opère les équipements requis. Elle prépare les locaux de classe et les salles selon les dispositions demandées.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

ÉCHELLE DE SALAIRE

De 18,32 \$/heure

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature au plus tard, **le mercredi 16 janvier 2019, à 12 h**, à l'adresse suivante :

**Direction des ressources humaines
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1
Télécopieur : (418) 862-4959
Courriel : nathalie.gamache@cegeprdl.ca**

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité en vertu de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics*.